



St-Gingolph, le 21 décembre 2022

Commune de St-Gingolph
(Valais)

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2022

Le Conseil a décidé

de maintenir comme par le passé son soutien financier à Radio Chablais pour 2022, à raison de Fr.3.00 par habitant.

de valider la convention TSHM (travail social hors murs) Chablais VS telle que présentée pour autant que toutes communes concernées l'adoptent. Le projet a pour objectif de développer le travail social hors murs dans les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph. Le travail social hors murs s'adresse aux jeunes gens prioritairement de 12 à 25 ans vivant une situation de fragilité, de précarité ou étant marginalisés. Il s'agit d'aider les jeunes à prendre en main les problèmes qu'ils rencontrent.

d'autoriser la pose d'un couvert de terrasse pour le compte de la famille Hans Ulrich Wenger, parcelle 650 au lieudit le Croseau.

d'autoriser la construction de 4 bâtiments, d'un garage de 62 places, d'une passerelle et de 16 places de parc extérieures sur la parcelle 492 au lieudit en Vignoles, propriété de Stéphane Cohen et Cyril De Bavier. Les oppositions doivent être rejetées. Toutefois un opposant a obtenu un nouveau délai pour se prononcer sur le procès-verbal de conciliation, cette décision est conditionnée à ce que ledit courrier n'apporte aucun élément nouveau.

d'autoriser le déplacement des bâtiments mis à l'enquête par Habitat Bois Borer sur la parcelle 267 située au lieudit La Vigne. La modification d'implantation est nécessaire.

